Chlordécone : un syndicat guadeloupéen lance de nouvelles actions judiciaires

Actu-Environnement.com / Agroécologie | 07 juin 2021 | Laurent Radisson |
https://www.actu-environnement.com/ae/news/chlordecone-plainte-syndicat-union-generale-travailleurs-guadeloupe-37665.php4#xtor=ES-6

La menace d'un possible non-lieu après la plainte pour empoisonnement déposée en 2006 dans l'affaire du chlordécone ne passe pas. Après des manifestations aux Antilles ces derniers mois, l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) annonce trois actions judiciaires.

En premier lieu, le syndicat a déposé une requête en référé devant le tribunal administratif de Paris afin d'obtenir le financement, à hauteur de 40 millions d'euros (M€), de la cartographie de la pollution en Guadeloupe. Celle-ci n'est réalisée « *qu'à 8 % malgré 23 ans de soit-disant efforts de l'État* », dénonce l'UGTG, qui estime que le quatrième plan chordécone n'est pas à la hauteur des enjeux. Le syndicat demande également une provision de 100 M€ afin d'indemniser immédiatement les propriétaires de parcelles polluées.

En second lieu, ce dernier dépose une plainte pour faux témoignage devant la Cour de justice de la République contre Agnès Buzyn, ancienne ministre de la Santé, et Didier Guillaume, ex-ministre de l'Agriculture. Enfin, il dépose une plainte devant le procureur de la République de Paris contre le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, et le directeur général de l'alimentation, Bruno Ferreira.

Le syndicat estime que les ministres et hauts-fonctionnaires ont menti sous serment pour disculper l'État devant la commission d'enquête parlementaire qui a remis ses travaux en décembre 2019. « *Alors qu'en 1969, la commission des toxiques avait refusé la commercialisation du chlordécone, l'État a organisé une violation de la législation pour commercialiser massivement ce produit en Guadeloupe et en Martinique de 1972 à 1993* », dénonce Eli Domota, secrétaire général de l'UGTG. La toxicité et la persistance de cet insecticide organochloré étaient en effet déjà établies à la fin des années 1960.

Laurent Radisson, journaliste, Rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE
© Tous droits réservés Actu-Environnement Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [37665] / utilisation du flux d'actualité.

Vidéo sur le même thème

Peut-on se passer de pesticides en agriculture conventionnelle ? Alors que les discussions autour du projet de loi agricole et phytosanitaires se poursuivent, Actu-Environnement s'interroge sur cette question : les agriculteurs peuvent-ils nourrir les populations en se passant complètement de pesticides ? - 06/08/2018